COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 31 MARS 2025

Présents : V. ARRIGHINO, S. COMBE, E. DEMONCHEAUX, O. DUMAS, E. FERNANDEZ, C. JACQUOT, D. PICCHIONI, R. PASSELANDE, J-L SOZET, A. TURC
Absent excusé : P. ROBERT (pouvoir à E. FERNANDEZ)

VOTE DES TAUX DE LA FISCALITE 2025 (Foncier bâti et non bâti, taxe d'habitation)

Pour faire suite aux travaux de la Commission des finances, il a été proposé de ne pas augmenter les taux de la fiscalité.

Le produit de la taxe foncière sur le bâti est, une nouvelle fois, en augmentation en raison de la revalorisation des bases de calcul effectuée par les services de l'Etat.
Un changement a également été opéré concernant le mode d'évaluation et de calcul des taxes relatives au barrage.

Au total, on note une augmentation de recettes de l'ordre de 10.000€.

Pour rappel, les taux actuels sont les suivants :

- Taxe foncière (bâti) : 33.90%
- Taxe foncière (non bâti) : 72.25%
- Taxe d'habitation : 4.19%

Résultat du vote : Pour à l'unanimité.

PRESENTATION ET VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2025 (Commune, budget eau et assainissement et régie des transports)

Budget communal : Le budget primitif 2025 s'équilibre à la somme de 1.196.176,34€ en section de fonctionnement à la somme de 849.717,75€ en section d'investissement.

A noter pour la section d'investissement :

- La fin des travaux de sécurisation de la traversée des Blais.
- Deux emprunts se termineront en 2029 pour environ 30.000€ d'annuité.

Budget Eau et Assainissement : Le budget primitif 2025 s'équilibre à la somme de 133.107,93 € en section de fonctionnement à la somme de 103.000,00 € en section d'investissement.

A noter pour la section d'investissement :
- Répartition plus importante de l'excédent de fonctionnement sur la section d'investissement afin de couvrir le capital des emprunts à rembourser. Un premier emprunt se terminera en 2029.
- Pas de travaux d'investissement prévus.

A noter pour la section de fonctionnement :
- Subvention du budget communal à hauteur de 10.000€ afin d'équilibrer le budget et de combler les déficits antérieurs.

- Continuité de la campagne de contrôles de branchements.

Budget Régie des Transports : Le budget primitif 2025 est arrêté à la somme de 25.569,00€ en section de fonctionnement et 20.214,05€ en section d'investissement.

Le budget 2025 reprend sensiblement les prévisions du budget 2024, sans subvention du budget communal.

Les budgets primitifs 2025 sont acceptés et votés à l'unanimité.

QUESTIONS ET INFOS DIVERSES

- **Bâtiment de l'école**

Une fissure a été constatée le long du mur de l'école. Un cabinet d'expertise béton structure a été mandaté afin de diagnostiquer la situation. Il ressort de leur rapport que la fissure n'est pas de nature à remettre en cause la stabilité du bâtiment et qu'aucun travail n'est nécessaire.

- **Classement des voieries communales**

La phase de travail sur le classement des voieries communales touche à sa fin. Le conseil sera bientôt amené à délibérer sur le sujet.

- **Bâtiments de culte**

Un devis a été signé pour traiter le mobilier religieux de la chapelle. La question de la préservation des œuvres et des murs de l'église doit également se poser.
Un devis pour la réparation de la sonorisation de l'église doit également être demandé.

- **Evaluation de l'école**

Le rectorat a procédé à l'évaluation quinquennale de l'école avec la rencontre des professeurs, des représentants des parents, du personnel communal mais aussi des élus. Les premiers retours sont positifs et un rapport devrait être communiqué dans les prochaines semaines.

L'ordre du jour épuisé, le Maire a levé la séance.